

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01650	00938	2009	

REÇU LE

- 1 JUIL. 2009

N° pièce	N° feuillet
1	1/2

Analyse et références

Objet Signalement d'un phénomène aérospatial non identifié.
 Références Courriers de et du GEIPAN.

Le mardi 16 juin 2009 à 17 heures 20 minutes

Nous soussigné Major

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à : , rapportons les opérations suivantes :

Le 23 mai 2009 à 09 heures 45, nous procédons à l'enquête citée en référence

EXPOSE DES FAITS

Dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mai 2009, M. demeurant LE TEMPLE SUR LOT (47) est témoin d'un phénomène aérospatial. En effet, il aperçoit dans le ciel plusieurs points lumineux. Cherchant à identifier ce qu'il a vu il en informe le CNES de TOULOUSE.

ENQUETE

Le 23 mai 2009, nous avons procédé à l'audition de qui nous indique avoir aperçu dans le ciel plusieurs points lumineux dans la nuit du 16 au 17/05/2009. Il assimile ces points à des lumières de réverbères. Il y en avait une dizaine environ. Ces derniers se sont perdus dans l'horizon dans un déplacement d'est en ouest. Il a pu enregistrer le phénomène sur son téléphone portable et a transféré le tout sur son ordinateur.

Souhaitant connaître l'origine de ce phénomène, il l'a signalé au CNES de TOULOUSE en leur indiquant qu'il tenait l'enregistrement à leur disposition. Simplement il ne peut l'envoyer par mail car le fichier est trop volumineux.

(Pièce n°: 2)

Nous avons pris attache avec le personnel de la Mairie du TEMPLE SUR LOT afin de savoir si l'intéressé était connu pour se livrer à des informations farfelues. Il nous a été indiqué que la famille était honorablement connue dans la commune et que l'intéressé était digne de confiance.

(Pièce n°: 3)

Cette information a été confirmée par le maire du TEMPLE SUR LOT, d'autre ne lui a signalé avoir été témoin de ce phénomène.

Personne

(Pièce n°: 4)

(DESTINATAIRES)

[2] - M. le Procureur de la République à AGEN
 [1] - DGGN/SDDOP/BRENS à PARIS
 [1] - CNES à TOULOUSE.
 [1] - Archives :

Date de clôture

Vu et transmis par :

Signature(s)

Major

CLOTURE

Le nommé _____ jouit d'une bonne moralité, il n'est pas connu de nos services. En conséquence nous transmettons la présente procédure à titre de renseignement.

Fait et clos à _____

le 16/06/2009.

L'O.P.J:

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01650	00938	2009	

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN
RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

N° pièce	N° feuillet
2	1/2

Analyse et références	
Objet :	Signalement d'un phénomène aérospatiale non identifié.
Références	Courrier de et du GEIPAN.

Le samedi 23 mai 2009 à 09 heures 45 minutes
 Nous soussigné Major
 Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
 Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Le 23 mai 2009 à 09 heures 45, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ				
Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		23/08/1987		
Adresse		Validité état-civil		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Etudiant	

DÉCLARATION

Question : Faites-vous l'objet d'une mesure de tutelle ou de curatelle ou de protection de justice ?
 Si oui, qui est votre curateur, tuteur ou protecteur ?

Réponse : Non, je ne suis ni sous tutelle, ni sous curatelle ou protection de justice.-----
 Je suis étudiant en management marketing et suis domicilié chez mes parents au TEMPLE SUR LOT. Dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 mai, vers 01h00 du matin, je partais me promener à pieds avec mon frère Simon, âgé de 16 ans, dans le centre du TEMPLE SUR LOT.-----

Auparavant j'avais passé la soirée chez des amis. Je précise que je n'avais pas consommé d'alcool.-----

Avec mon frère nous n'avons pas décidé de suivre nos amis en boîte de nuit, nous avons décidé de marcher un peu avant d'aller nous coucher. -----

Je ne suis pas un passionné d'astrologie, je ne pratique pas cette science.-----

Par hasard j'ai levé les yeux au ciel et j'ai vu à ce moment trois points lumineux orange dans le ciel. Ces points formaient un triangle qui se trouvait au dessus de nous dans un premier temps puis s'est déplacé en direction de la colline de LAPARADE. Ces points lumineux étaient très solidaires il y avait toujours la même distance entre eux. Au début ils n'étaient pas très hauts puis ils ont pris de l'altitude.----

Ensuite est apparu plusieurs autres points lumineux qui ont émergés du même endroit. Ils ont tous pris la même direction, à savoir GRANGE SUR LOT. Il devait y avoir au total une dizaine de points lumineux que j'assimile à un éclairage public orange, style réverbère.-----

Il n'y a pas eu d'éclatement, j'ai perdu de vue ces points lumineux à l'horizon.-----

J'ai aussitôt alerté les services de Gendarmerie à AGEN. Je n'ai pas obtenu de réponse qui me convenait. Ensuite j'ai pris attache avec SUD OUEST qui m'a dirigé vers le GEIPAN que j'ai réussi à contacter lundi matin. J'ai échangé des courriers avec ce service et je leur ai dit que je tenais une vidéo à leur disposition.-----

J'ai effectivement pu filmer la scène avec mon téléphone portable. On distingue parfaitement bien les points lumineux. J'ai cette vidéo sur mon ordinateur ainsi qu'une clé USB. Je vais reprendre contact

avec le GEIPAN afin de voir avec eux comment je peux leur adresser cette vidéo qui est trop important pour être transmise par e-mail.-----

C'est la première fois que j'observe un tel phénomène. Je me suis rendu aussitôt dans la commune de CASTELMORON afin de rechercher d'éventuels témoins qui auraient vu les points, en vain.-----

Je suis également aller sur internet et j'ai pu me rendre compte que ce type de phénomène s'était déjà produit.-----

J'ai fait ce signalement dans le but de comprendre et savoir à quoi correspond ces points lumineux.-----

Je me tiens à votre disposition si vous avez besoins d'autres renseignements ainsi qu'à la disposition du GEIPAN.-----

Dans le dossier que j'ai adressé au GEIPAN, figure des photos. Ces dernières, prises de jour, ont pour but de positionner les points lumineux par rapport au champ qui se trouve devant chez moi. Il s'agit effectivement d'un montage. -----

A le 23 mai 2009 à 10 heures 15, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire



